

Carte TaM Demandeurs d'emploi

Quelles sont les conditions à remplir ?

Résider dans l'une des communes de Montpellier Agglomération et être dans l'une des situations décrites à l'intérieur de cet imprimé.

A qui s'adresse-t-elle ?

Aux ayants-droits dont les revenus individuels doivent être inférieurs au SMIC.

Que permet-elle ?

Réduction sur l'achat du forfait mensuel libre circulation.

Rechargement de la carte à l'Agence commerciale, dans les Maisons de l'Agglomération, aux distributeurs automatiques des stations de tramway et chez les commerçants-relais.

Quel est son prix ?

- **3,30€** par mois. – Ce tarif est subventionné de **36,70€** par Montpellier Agglomération.
- **5€** pour l'établissement de la carte à puce (frais de dossier de **3,50€** offerts à la création de la carte) + justificatifs selon votre situation
- En cas de perte ou de vol, frais de dossier : **3,50€** + carte **5€**, soit un total de **8,50€ + 1 photo**.
Livraison immédiate.

Quelles sont les pièces à fournir ?

- 1 photo d'identité récente
- 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte résident)

Baillargues • Beaulieu • Castelnaud-le-Lez • Castries • Clapiers • Cournonsec

• Courmonterral • Fabrègues • Grabels • Jacou • Juvignac • Lattes •

Lavérune • Le Crès • Montaud • Montferrier-sur-Lez • Montpellier

• Murviel-les-Montpellier • Pérols • Pignan • Prades-le-Lez •

Restinclières • Saint-Brès • Saint-Drézéry • Saint-Geniès-

des-Mourgues • Saint-Georges-d'Orques • Saint-Jean

de Védas • Saussan • Sussargues • Vendargues •

Villeneuve-lès-Maguelone

Allo TaM
04 67 22 87 87

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30.
Le samedi de 9h à 12h.

www.tam-way.com

Info trafic

L'info trafic en temps réel
sur votre mobile.

Par SMS :
télécharger Mobitrans en
appelant le 30130
et en tapant MOBITRANS
(appel non surtaxé)



Où obtenir la carte ?

A l'Agence commerciale TaM
Agence Centre-Ville
(porte n° 3 Titres subventionnés)
6, rue Jules Ferry – Montpellier
Station tramway : Gare St-Roch
du lundi au samedi de 8h à 11h30
et les lundi et mardi de 13h30 à 17h

Renseignements

Tél 04 67 22 87 80
Tél 04 67 22 87 67
Tél 04 67 22 87 60

forfaits subventionnés

tarifs demandeurs d'emploi



août 2008



Carte TaM Demandeurs d'emploi

Vous êtes demandeur d'emploi et...

Vous avez entre 16 et 25 ans inclus et vous pouvez produire les justificatifs suivants :

- avis de situation ASSEDIC du mois en cours (spécifiant le rejet de la demande d'allocation)
- déclaration sur l'honneur à compléter et signer (attestant que vous ne poursuivez pas d'études dans un établissement scolaire ou universitaire et que vous n'exercez aucune activité salariée)
- attestation de stage ou de demande de stage fournie par l'organisme concerné, ou attestation de suivi de la Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier, ou programme d'accompagnement ANPE, ASI, CAP EMPLOI, CIVIS (datant de moins de 6 mois).

Vous percevez des allocations ASSEDIC...

- notification de décision ou avis de prise en charge des ASSEDIC (spécifiant le taux + le nombre de jours ayants droit)
- dernière attestation de paiement ASSEDIC (mois en cours)

Ces justificatifs peuvent être obtenus sur le site internet assedic.fr

...vous bénéficiez...

- du RMI (y compris en contrat d'insertion)
- de l'Allocation parent isolé (API)
- de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- du Complément de libre choix d'activité
- du RMA (sous certaines conditions, renseignements aux numéros de téléphone indiqués au verso)
 - attestation de paiement délivrée par la CAF ou la MSA (mois en cours)
 - dernier avis de situation ASSEDIC (mois en cours) ou pour les bénéficiaires du RMI, une attestation de Contrat d'Insertion en cours de validité (un imprimé TaM à faire compléter par l'organisme instructeur peut vous être fourni sur simple demande).

...vous bénéficiez de l'allocation veuvage...

- attestation de paiement délivrée par la CRAM (mois en cours)
- dernier avis de situation ASSEDIC (mois en cours).

...vous êtes en arrêt maladie ou congés maternité...

- dernier avis de situation ASSEDIC (spécifiant la radiation pour maladie ou maternité)
- dernier arrêt maladie ou attestation de congé maternité
- dernier avis de paiement de la CPAM (indemnités journalières) ou paiement RMI (mois en cours)

...vous êtes en contrat d'aide à domicile et vous ne percevez pas d'indemnité transport sur Montpellier Agglomération...

- contrat de travail à durée déterminée, établi par l'Association Intermédiaire (avec dates de début et fin de contrat)
- dernier bulletin de salaire
- dernier avis de situation ASSEDIC (mois en cours)

...vous avez plus de 16 ans et vous êtes en stage de formation ou d'insertion rémunéré et ne percevez pas d'indemnité de transport sur Montpellier Agglomération...

- attestation de stage (avec dates de début et fin de stage)
- dernière attestation de paiement (ou attestation de prise en charge en début de stage)
- historique ANPE (mois en cours)

...vous avez plus de 16 ans et ne percevez pas d'indemnité de transport sur Montpellier Agglomération...

Titulaire d'un des contrats à durée déterminée suivants...

- contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- contrat initiative emploi (CIE)
- contrat d'apprentissage
- contrat de qualification
- contrat de professionnalisation (CP)
- contrat d'avenir

... vous devez fournir :

- contrat de travail à durée déterminée (avec dates de début et fin de contrat + la rémunération)
- dernier bulletin de salaire

